

## Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'Association ORCHIS du 22 novembre 2025

43 membres d'Orchis étaient présents, 6 excusés et 14 avaient donné pouvoir.

Philippe PESNELLE, en sa qualité de président, remercie de leur présence M. É. MABIRE, vice-président de la Communauté d'agglomération le Cotentin en charge des déchets ménagers et des macro-déchets du littoral, M. G. Doucet maire de Saint-Vaast-la-Hougue, M.B.GOSSELIN maire d'Aumeville-Lestre et Mme G. NOURY, adjointe au maire de Saint-Vaast-la-Hougue en charge de l'environnement.

### 1. Rapport moral

Après un mot d'introduction et de remerciements aux membres présents pour leurs actions au cours de l'année 2025 et pour leur participation à cette AG, le président évoque l'intégration toujours satisfaisante d'ORCHIS dans son environnement humain, social et organisationnel. Son action est appréciée et efficace.

La réduction constatée de la quantité de déchets marins sur le littoral (lequel ne pourrait se dispenser de notre action), la reconnaissance dans le cadre de partenariats par le Conseil départemental, de la Communauté d'Agglomération le Cotentin, des communes directement ou indirectement par le versement systématique de subventions, la participation à nos actions de professionnels de l'ostréiculture et des élèves du lycée maritime de Cherbourg au travers du Comité Régional de la Conchyliculture, sont le reflet de notre intégration.

Un mot concernant la situation financière très saine comme cela sera exposé plus loin. Le président salue la mémoire de Gérard GRIMBERT, trésorier de l'association, qui nous a quittés voici quelques mois et qui fut attaché jusqu'au bout à ORCHIS, à ses actions et à ses membres.

### 2. Les projets 2026

Pour l'avenir, ORCHIS poursuivra dans l'esprit qui a conduit jusqu'à présent ses actions et qui semble convenir si l'on en juge par la croissance du nombre d'adhérents (110).

ORCHIS est une association ouverte aux propositions qui sont débattues au sein du Conseil d'administration. Celles-ci relèvent en général des activités traditionnelles : nettoyage de plage, etc., avec une part d'innovation comme cette année la participation de scouts qui nous ont sollicités pour faire un chantier de « construction ».

Le président attire l'attention des membres d'ORCHIS sur le projet d'agroforesterie en éco-pâturage mené en concertation avec la CA le Cotentin sur la parcelle du Clos Lacroix au Frestin (Quettehou). L'objectif est notamment de favoriser la biodiversité et de créer un lieu d'éducation aux enjeux de l'environnement. Il donne la parole pour plus d'explication à Pierre NOESSER qui, avec Guy GEFFROY, est en charge du suivi du projet.

Philippe PESNELLE rappelle qu'une journée est organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux le 30 novembre sur ce site et que nous y participerons. Une affiche a d'ailleurs été adressée aux membres d'ORCHIS par courriel.

### 3. Rapport d'activités : Voir le tableau joint

Le président tient à souligner les deux critères retenus qui permettent d'appréhender notre activité et notre présence sur le terrain du Val de Saire, c'est-à-dire le nombre de participants soit 341 et le nombre d'heures consacrée à celle-ci soit 1038, ce qui, pour une association qui comprend 110 membres, est largement satisfaisant.

### 4. Bilan financier et budget prévisionnel : voir pièce jointe

Ces tableaux n'appellent pas d'observation si ce n'est que le déficit 2024-2025 du budget courant est couvert par une reprise sur le livret d'épargne et que ce déficit est lié aux importants investissements de l'année (remorque, débroussailleuse).

La croissance du nombre d'adhérents est corrélative avec les ressources liées aux adhésions, (sans oublier des dons conséquents).

Les rapports (moral, d'activités et financier) sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

### **3. Élections au conseil d'administration :**

Le conseil d'administration peut comprendre jusqu'à 12 membres. 4 postes sont actuellement vacants (dont celui de trésorier qui sera pourvu au prochain Conseil d'administration). Un poste doit être renouvelé au titre du tiers sortant, il s'agit de Jean-Jacques BOULMONT dont l'élection date de 2022. Il accepte d'être à nouveau candidat.

Celui-ci est élu à l'unanimité.

Jocelyne TIPHAIGNE et Patricia NOESSER se présentent pour intégrer le Conseil d'administration.

Celles-ci sont élues à l'unanimité.

**5. La réunion se poursuit par la projection d'un diaporama** relatif aux activités, ce qui permet aux adhérents n'ayant pu y participer de disposer d'une information plus complète. Le programme des actions futures tel qu'il est connu est évoqué.

**6. Questions diverses :** Richard GUERRAND demande à M. le Maire de Saint-Vaast-la-Hougue si les salles de réunions disposeront dans l'avenir d'une connexion WIFI. M. DOUCET répond qu'il est assuré pour la salle René MERCIER mais qu'il n'y a pas de certitude pour la salle habituelle de réunion dont dispose ORCHIS. M. DOUCET en profite pour féliciter ORCHIS de son action et M. GOSSELIN, maire d'Aumeville-Lestre, se joint à lui.

La séance est levée à 19 h suivie d'un apéritif dinatoire très convivial.



Fait à Saint-Vaast-la-Hougue le 22 novembre 2025  
Le Président, Philippe PESNELLE

